

11/11/17

Volume XVI – Lettre 3

22 'Hechvane 5778



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moshe Sternbuch, chelita

Un kéli détérioré qui pourrait être utilisé mais qui est jeté Chabbath, devient-il mouqtsé ?

Nous avons vu qu'un kéli détérioré qui peut malgré tout servir à autre chose n'est pas mouqtsé. Cependant, si son propriétaire s'en débarrasse avant Chabbath, il devient mouqtsé et ne pourra plus être déplacé. Il existe, en effet, un certain consensus sur la façon de considérer un objet cassé suivant lequel, même s'il peut encore avoir une certaine utilité, un objet devient mouqtsé s'il a été jeté avant Chabbath. En conséquence, celui qui se promène près d'une décharge publique Chabbath et remarque une chaise cassée ne pourra y toucher, car même s'il en a l'utilité, elle restera mouqtsé.

Par contre, s'il était considéré comme un kéli à part entière à l'entrée de Chabbath, un objet jeté pendant Chabbath conserve son statut. 1 La chaise susmentionnée ne serait pas mouqtsé dans ce cas. 2

Que faire d'un kéli utilisable, mais dont on ignore s'il a été jeté avant Chabbath (donc mouqtsé) ou pendant Chabbath (non mouqtsé) ?

Le Biour Hala'ha 3 cite Rabbi Akiva Eiger qui, bien qu'indécis sur cette question, ajoute qu'un objet trouvé dans la rue (dans un endroit où il est permis de porter) n'est pas mouqtsé. Il y a en effet 2 possibilités, soit il a été cassé à cet endroit et n'a donc pas été jeté (il s'agit d'un kéli utilisable même cassé), soit il a été jeté Chabbath et ne devient donc pas mouqtsé.

[1] Michna Beroura siman 308:32 [2] Un kéli cassé qui se répare facilement est mouqtsé suite à une gzeira (décret) établie de peur que l'on ne le répare Chabbath. Ainsi, si un pied d'une chaise se détache, il faudra consulter un Rav car dans certains cas, la chaise elle-même peut devenir mouqtsé (séif 16) [3] Siman 308:7 "mibeod yom"

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport חיי שרה

Table with 2 columns: (XXIII:3-4) and a quote in Hebrew and French: 'Iqum abraham se leva de devant son mort et parla aux enfants de 'Heth : « Un étranger et un habitant je suis parmi vous ; donnez-moi la possession d'un caveau parmi vous et j'enterrerai mon mort ... »

Dans le traité Baba Batra (15b), la Guemara rapporte que le Satan contestait la piété de Job et suggérait que son engagement envers Hachem n'était pas aussi pur et vrai que celui d'Avraham Avinou, qui ne remit jamais en question les chemins d'Hachem, même confronté à l'épreuve d'acheter une sépulture pour Sarah, son épouse bien-aimée. Pourquoi mesurer la dévotion d'Avraham, par cet épisode plutôt que par l'Akeida (la ligature d'Isaac), alors qu'il était prêt à y sacrifier son fils unique à Hachem ?

Cet épisode est pourtant central dans la liturgie de Roch Hachana pour démontrer le grand mérite d'Avraham. Le Satan semble pourtant supposer que l'épreuve de l'enterrement de Sarah est une preuve encore plus grande de sa foi que l'Akeida. Que signifie cette épreuve et en quoi est-elle considérée comme plus difficile que l'Akeida ?

Rav Mattityahou Salomon résout cette difficulté par une parabole. Imaginez qu'un gouvernant adopte une loi rendant illégal d'étudier la Torah plus de 8 heures par jour. Tous les grands sages de la Torah s'élèveraient contre cette décision et demanderaient aux étudiants de l'ignorer. Pourtant il est connu que de nombreux étudiants de Yechiva sont distraits tout au long de la journée et n'étudient pas réellement 8 heures par jour ? L'explication en est que lorsqu'une personne est confrontée à un défi, son adrénaline prend le dessus et la fait réussir, ce qui n'est pas le cas si le combat n'est pas clairement identifié.

De même, il était facile et évident pour Avraham de reconnaître qu'il était testé par l'Akeida. Même s'il n'en mesurait pas toute la difficulté, son adrénaline l'aida à la surmonter. Par contre, l'achat de la sépulture à un Efron, avide d'argent, juste après le choc de la disparition de sa femme, ne lui avait pas été présenté comme une épreuve. Néanmoins, Avraham géra la situation grâce à sa crainte naturelle et bien enracinée d'Hachem, menant la transaction de façon juste et calme malgré son émotion, sans savoir qu'il était testé. En expliquant à Myriam son erreur d'avoir comparé Moché à d'autres prophètes, Hachem lui expliqua (Bamidbar XII:7) que Moché était différent car 'de toute ma maison, il est digne de confiance'. Le Rachbam explique que 'נאמן (confiance) signifie fixe et établi perpétuellement, dans toutes les situations de la vie.

La même expression est employée au sujet d'Avraham (Ne'hemia 9:8): « vous avez trouvé son cœur digne de confiance devant vous ». La grandeur d'Avraham a été établie par sa réussite à l'épreuve de l'Akeida, mais a été confirmée par ses succès constants face à toutes les épreuves qu'il eût à subir même celles qui n'étaient pas clairement identifiables. En effet chacun est capable de s'élever dans des circonstances particulières sans que cela ne reflète forcément son comportement habituel.

La peste s'abat sur le monde lorsque ceux qui sont passibles d'une des peines de mort énoncées par la Torah, n'ont pas été déférés devant un tribunal et en raison [de l'usage interdit] des fruits de l'année sabbatique. L'épée fond sur le monde lorsque l'exécution d'un jugement est retardée, lorsque la justice est pervertie et lorsque la Torah est enseignée en désaccord avec la loi juive. Les bêtes sauvages surgissent dans le monde à cause du vain serment et de la profanation du Nom de D-ieu. L'exil s'abat sur le monde en raison de l'idolâtrie, des unions interdites, du meurtre et du travail de la terre lors de l'année sabbatique.

Lors des semaines précédentes, nous avons discuté la notion de peste et nous nous sommes interrogés sur la justice d'une telle punition où D-ieu semble parfois juger de façon collective, balayant l'innocent avec le coupable. Il est clair que l'approche présentée est loin d'être satisfaisante, ni sur le plan intellectuel ni sur le plan émotionnel et n'explique pas vraiment les nombreuses tragédies auxquelles l'homme a fait face tout au long de l'histoire. Il est quasiment impossible pour le commun des mortels d'expliquer complètement ou de comprendre les voies impénétrables de D-ieu. C'est l'un des nombreux domaines auxquels nous devons simplement nous soumettre à la volonté inaccessible de D-ieu et continuer à avancer (comme nous allons le faire plus loin). Ceux d'entre vous, qui souhaitent approfondir ces questions peuvent revenir aux commentaires de la *michna* 19 du chapitre IV.

La sanction suivante envisagée dans notre *michna* est "l'épée", c'est-à-dire la guerre. Elle résulte en partie de l'incapacité de juger correctement en raison, soit de la corruption soit de la lenteur de la justice. Dans le judaïsme, le couloir de la mort est très restreint car l'exécution doit être effectuée le jour où la peine est prononcée, tout autre comportement étant considéré comme trop cruel.

"L'épée" peut également être provoquée par ceux qui enseignent la Torah sans se soucier de la vérité, qui l'étudient davantage pour la stimulation intellectuelle que pour connaître la parole de D-ieu. Nous pouvons généraliser, en disant que la fausse représentation de la vérité et de la justice de la Torah engendre la guerre. Pourquoi la guerre ? Quelle est la corrélation ?

Le drame fondamental de l'humanité peut être décrit comme une lutte, à savoir, la bataille entre les deux frères, Jacob et Esaü. Esaü est décrit dans la Torah comme un chasseur et un homme des champs (Genèse XXV:27). Dans sa bénédiction, Isaac lui promet qu'il « vivra par l'épée » (*ibid* 27:40), par la bataille et la conquête. Jacob, cependant, était un « homme ordinaire », droit, honnête, retiré dans les tentes pour l'étude de la Torah (*ibid* XXV:27). Comme cela arrive souvent entre deux frères, ils étaient aux antipodes l'un de l'autre.

Leurs forces naturelles s'étaient développées dans des conceptions antagonistes du monde. Esaü représente la guerre et la conquête physique où la force fait loi. Les forts, les puissants, les meilleures armées doivent conquérir et dominer. Selon les Sages, il était le pro géniteur du puissant Empire romain et, symboliquement au moins, de tout empire futur dont l'autorité reposerait sur sa force supérieure.

Jacob, au contraire, représente la supériorité de l'esprit, de l'âme sur le corps. Le potentiel et la grandeur de l'homme ne résident pas dans ses muscles, ses passions ou sa capacité à imiter le règne animal, mais dans son âme, dans sa faculté de raisonner et d'agir rationnellement et avec compassion. Nos âmes sont capables de grands actes de sagesse, de bonté et de sensibilité afin d'améliorer le monde pour nos semblables. Plus important encore, nos âmes nous offrent l'opportunité de transcender le monde fini, transitoire, terne et banal et de développer une relation avec D-ieu lui-même.

Il est « évident » pour nous que Jacob avait raison. Il avait compris la vraie nature de l'humanité et le sens de la vie. Mais il reste à l'homme à décider de la philosophie à laquelle il souscrit vraiment. Qui doit dominer ? Qui doit déterminer le sort de l'humanité ? Le sage, le juste, le compatissant ? Ou le fort, le macho, l'agressif, le charismatique ? Quels ont été les traits de la plupart des leaders que le monde a connus ? Étaient-ils des gens de compassion et de moralité supérieure ou étaient-ils dotés d'une ambition et d'un ego démesurés ? Et acceptons-nous la sagesse de Jacob à notre niveau personnel ? Le patron, le conjoint ou le parent abusif, tous ceux qui font preuve d'intimidation physique ou psychologique pour dominer et imposer leur volonté aux autres suivent également le chemin d'Esaü et vivent selon la fausse réalité qu'il représente.

à suivre

A la mémoire de Paulette-Rivka (23 'Hechvane) & de Yeochoua ben Elicha (28 'Hechvane) ATTIAS

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l' d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**